



AG du 24 juin 2023

Ordre du jour

11H00 - **Partie statutaire**

- Introduction et présentation du rapport d'activité et du rapport financier.
- Présentation du nouveau règlement intérieur.
- Questions – réponses sur la partie statutaire.
- Rappel des résolutions soumises au vote & résultats des votes en ligne

11H30 - **Partie informative**

- Intervention de Philip PECHAYRE sur le contexte des résidences gérées.
- Questions – réponses sur la partie informative.

13H00 - **Fin de l'AG.**

Partie statutaire - rapport d'activité et d'orientation

Activités 11/2021 – 01/2023

- Passage de 996 à 1.038 adhérents.
- Suivi de la mise en œuvre du plan de sauvegarde d'Appart'City, y compris dans le nouveau contexte lié à la guerre en Ukraine, de la crise de l'énergie et de l'inflation.
- Lancement des opérations de vente en mini-bloc.
- Négociation d'un nouveau bail et/ou d'avenants pour les résidences VSP cédées au 31/12/2022 par Appart'City.

Vous aurez plus d'informations sur ces sujets lors de l'intervention de Philip Pechayre dans la partie informative.

Orientations 2023 - 2024

- Rester vigilants dans le suivi du plan de sauvegarde d'Appart'City et le respect des baux par VSP.
- Poursuivre l'accompagnement des adhérents souhaitant vendre, y compris pour les résidences VSP.
- Renforcer et renouveler l'équipe d'animation de l'ADIP.

Tout cela nécessite de rester solidaire et regroupé !

Partie statutaire - rapport financier

COMPTE DE RESULTATS SIMPLIFIE 11/2021 à 01/2023

DEPENSES			RECETTES		
nature	détail	total	nature	détail	total
frais bancaires		212,07 €	cotisations de base (adhésions)		10 460,00 €
- Caisse d'Épargne	1,77 €		- 853 adhésions groupées	8 530,00 €	
- Commission paiements en ligne AssoConnect	210,30 €		- 193 adhésions en ligne	1 930,00 €	
frais de fonctionnement		2 442,87 €	cotisations complémentaires (prestations)		7 824,00 €
- Licence visio-conférence (Zoom)	223,68 €		- 7 avis de valeur à 59 €	413,00 €	
- Hébergement site internet (Sté Amen)	253,38 €		- 14 conseils personnalisés à 99 €	1 386,00 €	
- Licence AssoConnect	1 658,34 €		- 4 opérations minibloc à 29 €	116,00 €	
- Licence Google Cloud	307,47 €		- 56 opérations minibloc à 79 €	4 424,00 €	
frais de représentation		186,80 €	- 15 opérations minibloc à 99 €	1 485,00 €	
- frais judiciaires procédure de sauvegarde	186,80 €		produits financiers		103,26 €
TOTAL DEPENSES		2 841,74 €	TOTAL RECETTES		18 387,26 €
EXCEDENT (recettes - dépenses)		15 545,52 €			
		18 387,26 €			18 387,26 €

Il a été décidé d'affecter le résultat de 15.545 € au report à nouveau, ce qui crée une réserve disponible de 21.876 €

EVOLUTION RESERVE DE TRESORERIE DISPONIBLE

nature	solde nov-21	excédent janv-	solde janv-23
- compte courant	1 330,57 €	10 451,69 €	11 782,26 €
- livret épargne	5 000,00 €	5 093,83 €	10 093,83 €
TOTAL	6 330,57 €	15 545,52 €	21 876,09 €

Il a également été proposé de maintenir la cotisation de base à 10 €, pour une adhésion valable jusqu'au 31/12/2024.

Partie statutaire - nouveau règlement intérieur

But du règlement intérieur

- Compléter les statuts, notamment pour définir les conditions d'adhésion à l'ADIP et la gouvernance de l'association.
- Il fixe également l'adresse du siège social.

Pourquoi changer le règlement intérieur ?

- Pour permettre aux copropriétaires des résidences VSP de rester adhérents de l'ADIP.
- Pour simplifier ce document, parfois en contradiction avec les statuts et rendre la gouvernance plus simple et plus agile.

Principales modifications

- Réduction de 8 à 2 pages.
- Suppression des incohérences entre les statuts et le règlement intérieur.
- Définition de façon plus opérationnelle et plus agile des règles d'adhésion et de gouvernance.

Vos questions sur cette partie statutaire

Partie statutaire - décisions soumises au vote & résultats

289 VOIX ont été comptabilisées soit un quorum de 27,8 %, dont 212 par vote en ligne et 77 par pouvoir au président.

1 - Quitus au CA pour sa gestion 2021-2022 et validation des orientations 2023-2024

- 285 voix POUR soit 98,6 %
- 0 voix CONTRE soit 0 %
- 4 ABSTENSIONS soit 1,4 %.

2 - Validation du bilan financier 2021-2022 et de la cotisation à 10 € valable jusqu'au 31/12/2024.

- 286 voix POUR soit 99,0 %
- 0 voix CONTRE soit 0 %
- 3 ABSTENSIONS soit 1,0 %.

3 – Validation du nouveau règlement intérieur

- 280 voix POUR soit 96,9 %
- 0 voix CONTRE soit 0 %
- 9 ABSTENSIONS soit 3,1 %.

Les 3 résolutions ont été très largement adoptées !

Partie informative - contexte des résidences gérées

Intervention de Philip Pechayre

Vos questions sur cette *partie informative*

CONCLUSION

Suivez nous sur www.adip-info.fr

Ecrivez-nous sur info@adip-info.fr



Merci et à
bientôt